

FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL DES MARINS

Membre du Comité International pour le Bien-Etre des Gens de Mer

56 rue Falguière 75015 PARIS

N°82 Mars/Avril 2002

France Ports Accueil N°82

Fnaam.france@gmail.com

Edito

Financement de l'accueil des marins.

Au cours de l'A.G. du Conseil de Bien-Etre du port de Dunkerque cette question a fait l'objet de nombreuses discussions. Il a été signalé qu'actuellement la politique des collectivités locales tend plutôt à la diminution des aides accordées et que certaines associations courent le risque de ne plus être subventionnées, la question étant « Est-ce que cela apporte un plus au port, à la ville ? »

Philippe Bertonèche, Président du CBE, a rappelé que les subventions versées aux foyers permettent une meilleure qualité d'accueil des marins qui n'est pas « valorisable » en argent. Le Commandant du Port précise que le port de Dunkerque bénéficie d'une certification maritime grâce à cette qualité d'accueil. « Ce sont les marins eux-mêmes qui font la publicité du port et de la ville » dit un participant qui rappelle

que le port voisin de Gand se targue d'être un port accueillant. Enfin il n'a pas été difficile pour les délégués des foyers de souligner qu'en donnant l'information aux marins, en assurant leur transport et en échangeant leurs devises, ils permettent à un plus grand nombre de marins de faire quelques achats en ville. Tous ces arguments économiques peuvent aider à faire avancer notre demande mais ce qui est le plus important, c'est notre sentiment de solidarité envers un milieu maritime qui a été le nôtre pour certains pendant de longues années ou qui a été découvert par d'autres qui ne peuvent rester indifférents aux problèmes de ces marins de plus en plus rares à parcourir les rues de notre cité. A.L.L.

Sommaire

page

L'Observatoire des Droits des Marins . Colloque – la nouvelle convention du travail maritime	2
Questions à l'Assemblée Nationale « financements foyers d'accueil »	2/3
Nouvelles des ports	3/6
Quelques réflexions d'une visiteuse de navire	7/8

IL Y A DIX ANS : En ce printemps 2003, le monde maritime est encore sous le choc du naufrage du Prestige et le Comité Interministériel de la Mer réuni le 29 avril est consacré essentiellement aux mesures de prévention destinées à éviter le renouvellement de tels accidents. Mais curieusement n'y figure pas le contrôle des normes sociales à bord des navires, dont le respect est pourtant lié à celui des règles de sécurité Le meilleur exemple est apporté par les navires abandonnés, comme

l'EDOIL, nouveau souci pour l'association sétoise. La mise en place de l'Observatoire des droits des marins, qui lance ses premiers projets est soutenue par la FAAM, qui en espère un appui précieux dans ses combats pour la ratification – qui traîne – des conventions de l'OIT, dont la 163 et pour la solution du problème des abandons d'équipages. P. Chaumette propose déjà une harmonisation européenne du traitement judiciaire de ces abandons. Autre appui : ICSW souhaite

développer l'usage d'Internet dans les foyers au profit des marins (le modèle du foyer croisière marseillais en 2013 dont l'installation internet a été aidée par le Welfare Trust en est un résultat concret !). Côté associations, Dunkerque a inauguré sa ligne de bus pour les marins – Le Havre projette avec l'aide de l'AGISM la réfection de ses locaux – Nantes voit la création d'une association nouvelle – Lorient va pouvoir quitter

ses vieux locaux pour des algeco , neufs – Port de Bouc change de Président F Verdeil succède à F Steinschneider devenu président de la FAAM. Mais partout, ces initiatives sont soumises à des contraintes financières que les subventions et le bénévolat ne peuvent que partiellement résoudre. Dix ans plus tard le dynamisme de nos associations attend toujours que ce financement soit sécurisé ! AC

L'Observatoire des Droits des marins signale la tenue d'un colloque « La convention du travail maritime et sa mise en œuvre » organisé par l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) et l'Association des amis de l'Université mondiale de Malmö (AUMM). Il se tiendra le mardi 28 mai 2013, de 13h30 à 18h, sur le site ENSM du Havre, 66 route du Cap à Sainte-Adresse. Ces échanges permettront à la fois de faire le point sur les modifications de cette convention et sur les enjeux de sa mise en œuvre en associant les acteurs du monde maritime. Au programme :

Mot d'accueil de François Marendet, Directeur Général de l'ENSM, du Directeur inter-régional de la mer Manche/Mer du Nord, et du Président de l'AUMM ;

14H15 : *Historique de la Convention sur le Travail Maritime* : J.M.Schindler, Administrateur Général des Affaires Maritimes,

14h45 : *Le Contrôle des Conditions de Travail selon la Convention* : DIRM, Centre Sécurité

15h00 : *Le rôle des services de l'Inspection du Travail Maritime* : DIRRECTE.

15H15 : *Implications internationales de la Convention* : Prof ;Raphael Baumier , Wordl maritime university

15H30 : *Les enjeux de la Convention sur le Travail Maritime* ; Prof.p ;Chaumette /CDMO

16h15 : Table ronde : *Le rôle des acteurs sur le travail maritime* :

- Modérateur P.Chaumette. Participants : Mark Pitard, Af/Mar, Armateurs de France, Cdt Alain Le Guillard, Louis Dreyfus, Mme Laure Talloneau, ITF, Emmanuel Cornée ENSM.

17H15 : Mot de clôture de M.Yann Becouarn, Sous-Directeur des Af.Maritimes/

-

- **La question du financement des foyers posée à l'Assemblée Nationale**

Extrait du compte rendu intégral -
Deuxième séance du mercredi 10 avril 2013

M.. Arnaud Leroy: « Je concentrerai mon propos sur un sujet qui n'a pas été abordé ce soir, celui des gens de mer. Yann Capet a souligné à plusieurs reprises l'importance des dispositifs prévus à l'article 4. Je m'arrêterai sur la question très particulière du financement des foyers. Vous le savez, Monsieur le Ministre, j'ai déposé un amendement en commission, car cette affaire traîne depuis déjà trop longtemps. Cela fait de longues années que nous nous heurtons à la difficulté d'assurer des financements aux foyers d'accueil des marins installés dans les ports français. L'État intervient par l'intermédiaire de conventions conclues avec la direction des affaires maritimes. Il a mis en place des commissions portuaires préfectorales

de bien-être des gens de mer et un conseil supérieur des gens de mer, à l'échelon national. Ces commissions portuaires permettent de coordonner les acteurs et les collectivités territoriales, de consulter les professionnels portuaires, mais elles ne sont nullement destinées à gérer des foyers d'accueil ou des services sociaux, et elles ne sont pas dotées d'un budget. Ce sont donc les associations qui interviennent en effectuant des visites à bord des navires et des installations sommaires de foyers. Quelques consignataires ont accepté des contributions volontaires pour financer ce système des collectivités territoriales, notamment le Conseil Régional de Bretagne, et apportent leur soutien et leur contribution. Malgré toutes les bonnes intentions, tout cela est loin d'être suffisant. C'est ce constat, ce SOS, de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins dont je veux me faire l'écho auprès de vous ce soir. Ces associations de bénévoles, qui permettent à l'État de tenir l'engagement pris en ratifiant la convention 163

et bientôt la Convention sur le Travail Maritime de 2006, de veiller au bien-être des gens de mer dans ses ports, doivent bénéficier d'un financement pérennisé et sécurisé. La France, qui a pris une part active dans l'élaboration de cette convention, n'a pu figurer dans les trente premiers pays l'ayant ratifiée. Elle s'honorerait aujourd'hui à mettre en place un financement durable via une possible redevance obligatoire, qu'il conviendrait de discuter, dans le cadre des droits de port. Plus efficace et prévisible que la contribution volontaire, elle

M. Frédéric Cuvillier, Ministre délégué: « Je remercie Yann Capet et Arnaud Leroy d'avoir « maritimisé » cette discussion. Le texte comporte des dispositions très importantes en la matière. Arnaud Leroy est intervenu sur les foyers pour l'accueil des gens de mer. À ce propos, Mesdames, Messieurs de l'opposition, je me permets de vous dire que vous auriez dû, puisque vous ne connaissez manifestement pas l'enjeu de ce problème, écouter votre collègue avec attention. La question qu'il a soulevée est en effet sensible socialement, respectueuse des gens, et notamment des gens de mer. Son intervention méritait donc de l'attention

NB : Cette intervention a été faite lors du débat sur la loi portant diverses dispositions en matière d'infrastructures de transport où un amendement sur le financement des foyers déposé par A.Leroy avait été retiré en commission.

Nouvelles des ports

Dunkerque : Le Conseil de Bien Etre Portuaire a tenu son Assemblée Générale le 9 avril 2013 en présence de 34 représentants des collectivités, associations, administrations diverses. M. Henri Jean, sous-préfet de Dunkerque, répondant à une invitation du Président du CBE, Philippe Bertonèche, s'est joint à nous. Les trois structures d'accueil (deux foyers et une équipe d'animation et de visites des marins) ont présenté le rapport de leurs activités et exposé leurs problèmes de financement. Une large partie des débats été

Notre ami, Philippe Cadiou, pilote du port et membre de nos associations vient de nous quitter après une longue maladie. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses amis..

Loon Plage : Notre centre connaît une fréquentation croissante qui pourrait être encore plus importante grâce à sa position de foyer de

permettrait de donner de la visibilité à cette action associative. Cette fenêtre législative me semblait adéquate pour une telle avancée et vous m'avez convaincu, lors de la discussion de l'amendement que j'avais déposé en commission, de votre intention d'aller de l'avant en la matière. Puis-je, Monsieur le Ministre, vous demander de réitérer cet engagement, ce soir, devant la représentation nationale, et de préciser la méthode et un calendrier ?,,

plutôt que la dérision que vous avez manifestée et qui témoigne de votre méconnaissance complète de l'enjeu maritime et du traitement social qui doit être réservé aux gens de mer. Le financement des structures qu'il a évoquées est une difficulté majeure à laquelle nous serons confrontés. Je veux donc rendre hommage au bénévolat, à toutes celles et ceux qui se dévouent pour qu'il y ait un accueil social dans les différentes places portuaires. Cela étant, je réitère l'engagement que j'ai pris devant vous en commission, de lancer ce chantier, qui n'est pas l'un des moindres

consacrée à cette question. L'accord est unanime sur la nécessité de doter les foyers de moyens financiers pérennes mais les moyens de leur collecte sont actuellement l'objet d'études sur un plan ministériel et les foyers attendent. La politique des collectivités locales en 2013 est plutôt de diminuer le montant des subventions accordées et les foyers n'en apprécient que davantage l'aide apportée par les sociétés carnavalesques qui consacrent les recettes des bals au financement d'associations caritatives.

proximité (le navire le plus éloigné n'est jamais à plus de dix minutes de minibus), des facilités qu'il offre et à sa large plage horaire

d'ouverture. Nous constatons cependant avec regret que sur certains navires à courtes escales existe une réticence à permettre au marin de se rendre à terre, le privant ainsi de la joie de communiquer avec sa famille. Il nous arrive de voir des marins prêts à sortir dans ce but, se heurter à un « nient » catégorique. Fort heureusement ces cas sont quand même assez isolés et nous faisons tous nos efforts, aidé par

Le HAVRE / De la concurrence, des marins et des papillons... au Havre : *«Le monde qui vient n'est écrit nulle part. Il convient dès aujourd'hui, ensemble, de construire l'avenir sans l'insulter, de relever les défis qui se posent à notre territoire, avec lucidité, intelligence, courage et inventivité. Mais face à la concurrence internationale, il faut aller vite si on veut que nos régions et notre pays restent parmi ceux qui comptent».* Ainsi s'exprime le nouveau président élu du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime du Havre, Monsieur Vianney de Chalus, également président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre. Le port du Havre est soumis à rude concurrence de par sa position géographique et de la qualité des services fournis par ses voisins. Il convient donc que tous les atouts soient mis en exergue pour le rendre le plus attractif possible, dans tous les domaines. L'accueil des marins n'est sans doute pas le premier point qui vient à l'esprit dans le domaine de la concurrence mais c'est sans aucun doute un des points à ne pas négliger. En effet la qualité des accès, des installations, le professionnalisme des intervenant portuaires ne présentent pas ou plus ou peu d'écarts parmi les ports d'une même région. Aujourd'hui, les équipages sont en grande majorité étrangers et pour la plupart Asiatiques. Ils ont peu de temps pour aller à terre durant une escale. Pendant les courtes heures durant lesquelles ils pourront ou

notre bénévole arménien qui parle russe, pour informer les bords et établir ce capital de confiance qui existe déjà avec de nombreux commandants qui savent qu'ils peuvent compter sur nous et sont sûrs que les marins fréquentant notre foyer seront reconduits à bord à temps. Angel Llorente.

ne pourront pas s'évader du navire ils garderont une impression. Impression qui deviendra jugement sur une ville, un pays, une culture. Demain ils seront consommateurs, pour certains décideurs, quoiqu'il arrive, leur qualité de « grands voyageurs » leur confèrera un statut de référent dans un périmètre plus ou moins large, dans lequel ils influenceront des décisions plus ou moins grandes. Le marin en escale dans nos ports ne doit pas être négligé. Trop souvent dans certains milieux, certaines institutions on se contente de penser que cela ne relève pas de sa responsabilité ; il existe des associations, des bénévoles, des professionnels, d'autres en quelque sorte que cela concerne plus. Il est vrai que dans la période économique difficile que l'Europe traverse il y a beaucoup à faire et les moyens sont réduits... mais « **Le battement des ailes d'un papillon au Brésil peut-il provoquer un ouragan au Texas ?** » Au Seamen's club du Havre on a la faiblesse de penser qu'il ne faut rien négliger et qu'il faut être le plus efficace possible avec les moyens dont on dispose, accueillir au mieux ces marins aux escales de plus en plus courtes et qui après plusieurs mois de bord ont le mal de terre... Comme les papillons, les paquebots de croisière annoncent le printemps et tout est mis en œuvre pour s'occuper aussi des milliers de marins qui arment les 130 paquebots prévus cette année dans notre port. Ronan Dolain

NB : Bien reçu le dernier bulletin de l'Association Havraise d'Accueil des Marins. Une lecture toujours intéressante, nous avons bien apprécié, entre autres, le texte de Ronan sur sa visite à Hambourg, du seamen's club de Duckdalben. A.Ll.

Saint Nazaire : L'activité continue, nous avons reçu les équipages des paquebots " CERIOSA" et " EUROPA 2" une fréquentation intense pendant ces soirées mais, avec une ambiance très sympathique !! Notre Assemblée Générale du 20 Avril s'est déroulée dans la bonne humeur et en présence du CBE, NPA, des représentants portuaires et de la ville. Nous avons, malgré tout, des projets qui nous prennent du temps et un investissement de tous les bénévoles : organisation, avec le CBE et NPA des journées (St Nazaire : " à la rencontre des marins en escale" le 3 Août et Nantes au mois de Juin) vaste projet qui vise à sensibiliser la population locale sur le fait qu'il y a des marins du monde entier qui arrivent sur les navires marchands dans notre port et que : " s'il n'y avait pas de marin, il n'y aurait pas de navire !! " et, que, bien entendu, il existe des associations d'accueil avec des bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps pour ce contact important !! En parallèle, il est organisé, par le service culturel de la ville de St Nazaire, une exposition et

divers colloques, pendant tout l'été, sur " L'accueil des marins en escale " avec en trame, le film de Marc PICAVEZ sur les foyers d'accueil du monde (si vous passez dans la région, n'hésitez pas à venir y faire un petit tour !!) elle sera visible au " LIFE " (base sous-marine de St Nazaire) Quelques temps forts: 23 Mai vernissage de l'expo, 30 Mai colloque sur le film de Marc PICAVEZ , 6 Juin conférence dialogues et études maritimes diverses (visite du foyer de St Nazaire) , 13 Juin rencontres avec les professionnels du port et avec les bénévoles des foyers d'accueil et passage au foyer de St Nazaire. Nous vous informerons des suites face à ce programme " bien chargé" de l'été !! Suite au prochain numéro !! Nous espérons une même reconnaissance pour tous les foyers de France et d'Outre-Mer !! Marie-Christine Le Nay

LA PALLICE/ROCHELLE : Marin 'Escale La Rochelle .Le bureau de la commission de Bien Etre s'est réuni début Avril, après avoir élu un vice- président en la personne de Francis Gastou, représentant de l'union Maritime CFDT, le bureau a donné un avis favorable pour l'extension de nos locaux, à savoir une salle de 45 m2. La réalisation de celle-ci serait confiée à une entreprise d'insertion, le montage financier est en cours, la demande d'autorisation sera adressé au Port par Mme la Préfète, présidente de la commission de Bien Etre. Une bonne nouvelle concerne la signature d'un accord permettant à Marin'Escale de déposer

ESCALE ESTUAIRE DE LA GIRONDE (EEG) : Suite à la réunion restreinte du bureau de la Commission de Bien Etre concernant EEG, le 25 mars, quelques points majeurs ont été discutés : Subventions : Rien ne bouge suite à la 2ème série de dossiers envoyés aux 17 établissements publics et aux 30 entreprises majeures dans le milieu maritime de Gironde. Chacun semble attendre que l'autre agisse en premier. Communication : Pour mieux faire connaître EEG, nous avons pris date dans des manifestations locales avec un stand ouvert au public : Festival « Bouge ton Port » le 27/4 à Blanquefort ; La « Fête du fleuve » début juin avec le pt de la course du 'Figaro' mais nous pourrions faire avec plus de plaquettes/photos pour le stand (si certains peuvent aidés ? merci). Minibus : Un grand merci à nos amis de Bayonne qui nous offre leur ancien minibus pour nous permettre de mieux démarrer et d'attendre des

Port la Nouvelle : Pour le premier trimestre 2013: nous avons reçu 209 Marins. Nous nous sommes investis dans les débats publics pour l'extension de Port La Nouvelle et avons créé notre cahier d'acteurs le N°3. Le président de la CNDP a conclu les débats en mentionnant notre association. Notre secrétaire collabore avec tous

ses billets de 100 dollars au Crédit Maritime, ceux-ci étant crédités dans les 48 heures qui suivent le dépôt. C'est un grand soulagement pour notre trésorerie car depuis des années nous devions attendre trois semaines avant que les sommes déposées soient sur notre compte. Ce type d'opération est dorénavant inscrit dans le règlement intérieur de l'Association après un vote du CA et sera proposé à notre prochaine assemblée générale pour figurer dans nos statuts. Enfin, la mise en place d'un concert mensuel connaît un réel succès tant auprès des marins que des acteurs portuaires. (cf notre site). J. Munier

jours meilleurs. Union Maritime : Essayons d'organiser une rencontre avec les membres consignataires de Bordeaux, avec beaucoup de difficulté, pour présenter EEG et avoir une idée de leur perception.

Navire abandonné : Nous avons toujours un navire portugais sur un quai « de l'oubli » depuis août 2012, avec actuellement deux marins 'russes' à bord depuis 10 semaines, eux aussi abandonnés...Nous avons encore fait appel à la mairie de 'Bassens' qui a livré des repas pendant quelques jours et remercions également le secours Catholique qui est venu remplir les réserves de nourriture...

Membres : Sans Foyer, nous avons un peu de mal à recruter des bénévoles mais nous continuons à rechercher de nouveaux membres (plus facilement que les bienfaiteurs...). P ;Haffreingue

les chauffeurs et anime le foyer de façon positive. Nos Press- book sont continuellement remis à jour et distribués à l'ensemble de nos financeurs et partenaires. Les finances sont en équilibre. Toute mon amitié et à bientôt Martine COUSIN

Port de Bouc : Par rapport au FPA n° 81 je n'ai pas grand-chose de plus à vous communiquer, si ce n'est que nous avons tenu notre AG début mars. Le rapport d'activité est pratiquement le même que celui que je vous avais envoyé en début d'année. Amicalement, François Bascove.

Quelques réflexions d'un visiteur de navires

Etre visiteur de navire peut sembler évident – quoi de plus facile que de se rendre dans un port et monter à bord des navires pour dire bonjour aux marins qui s'y trouvent ? Mais non, ce n'est pas si simple. Ça peut être même très dangereux pour le visiteur et dérangent pour le marin. Depuis 3 ans, dans le cadre d'une formation créée par ICSW, j'anime des stages destinés aux visiteurs de navires, afin de mieux connaître la vie dans un grand port et la vie du marin à bord de son navire, j'ai entrepris deux voyages sur des porte-conteneurs. Ayant géré le foyer des marins de Calais pendant 13 ans, j'avais déjà une certaine expérience de la vie des marins mais ne connaissais pas l'ambiance frénétique d'un grand port ni ne le quotidien des marins en mer. Ma première expérience en 2011 était à Hambourg, où j'ai embarqué à destination de la Finlande, voyage d'une huitaine de jours aller-retour. Dans l'immense port d'Hambourg, la discipline allemande est de rigueur. Le port est impénétrable sans autorisation, avec interdiction absolue de s'y promener à pied. On se présente à l'entrée, avec pièce d'identité et raison d'être. On vient vous chercher au poste de contrôle et vous dépose au pied de la passerelle du navire. Après la visite, on attend sagement au même endroit pour être repris et reconduit à la sortie du port. Contraignant ? Non, pas du tout, et le bénévole/visiteur est en sécurité malgré l'activité frénétique du chargement/déchargement des containers, le clignotement des gyrophares, le mouvement des ponts-roulants, le bruit de leurs klaxons, un ensemble de dangers potentiels dont le non-professionnel peut sous-estimer les risques. Le bénévole, souvent un(e) gentil(le) retraité(e), qui n'a jamais vu un port moderne, peut mettre sa vie en danger s'il n'a pas été informé des risques encourus et des règlements à respecter dans ce milieu où « time is money » et le « turn around time » d'un navire prime tout. A Helsinki, Kotka, Beerzebuggia et Khor-al-

Fakaan, la même frénésie et la même procédure. Il n'y avait qu'un grand port français, où j'ai trouvé inquiétant la pauvreté de la signalisation, la vitesse, apparemment non-contrôlée des voitures et camions, le manque de chemins piétonniers bien indiqués... Trouver le port avait été difficile, trouver le poste de contrôle encore plus et, après avoir reçu l'autorisation, nous étions libres de trouver nous-mêmes notre navire. Mon amie chauffeur n'avait jamais visité un port – elle est loin de vouloir en répéter l'expérience. Celle-ci m'a bien souligné la nécessité d'avertir, former et, à ces débuts, d'accompagner le bénévole/visiteur qui débute. Avec l'augmentation du trafic et des machines dans un port moderne, certains vieux loups de mer pourraient également bénéficier d'une mise au point avant de faire des visites. Mon deuxième voyage m'a emmenée vers la Méditerranée, le canal de Suez, la Mer Rouge, jusqu'aux Emirats où j'ai débarqué. Pendant ce voyage, j'avais plus de temps pour observer la vie quotidienne des marins. Il faut dire que ce porte-conteneurs était presque neuf, donc leurs conditions de vie à bord étaient impeccables, confortables et propres. Il y avait également l'avantage d'un cuisinier expérimenté et excellent, toujours calme, discret et souriant malgré ses journées très longues. L'équipage et les officiers étaient tous d'accord sur la qualité des repas. Le rôle d'un cuisinier est primordial sur un navire à long cours, bien manger est une petite consolation pendant les semaines de travail sans divertissement. Mais le meilleur cuisinier au monde ne peut rien faire si on ne lui accorde pas les moyens financiers suffisants pour acheter de bons ingrédients ; les compagnies maritimes doivent comprendre que ce n'est pas ici qu'elles doivent faire des économies, car un équipage qui mange mal, travaille mal et devient mécontent. Le visiteur de navire peut très souvent apprendre beaucoup de choses en se rendant à la cuisine et en discutant

avec le cuistot, après tout, c'est la seule personne qui voit tout l'équipage et les officiers tous les jours. Pendant ce voyage, je passais quelques heures tous les jours sur le pont de navigation où j'ai pu discuter avec équipage et officiers. Pour beaucoup, le plus difficile, c'était la rapidité du « turn-around » dans les ports qui ne leur laissent pas le temps de descendre à quai ou de faire une course à terre. Ils apprécient de plus en plus les foyers de marins qui sont à proximité des quais, ainsi que ceux qui font les visites en « magasin ambulant », transportant quelques nécessités (cartes de téléphone, articles d'hygiène et même des branchements pour Internet), au pied de la passerelle. A Khor-al-Fakaan, petit port neuf et moderne, il y avait dans l'enceinte portuaire, un magasin hors taxe, bureau de change, un Seamen's Club, ainsi qu'une petite clinique/dispensaire parfaitement équipée, où un marin pouvait se faire soigner le temps d'une escale. A l'avenir, tant que le marin est contraint par la durée de l'escale et les règles de sûreté de ne pas s'éloigner, il faudrait peut-être penser à apporter le « bien-être » d'un foyer des marins plutôt vers lui, d'où l'importance encore du rôle du visiteur de navire qui peut échanger avec le marin, même les commandants peuvent se sentir très solitaires parfois. Ceci dit, le pouvoir de s'éloigner, si ce n'est que pour quelques heures du milieu du navire, reste très importante. Le marin ne peut pas ou ne veut pas toujours se confier à ses coéquipiers, mais a quand même besoin occasionnellement de « vider son sac ». Je pense au marin qui, après plusieurs mois en mer, allait enfin débarquer pour rejoindre sa famille. Sa valise était prête depuis des jours, il ne s'arrêtait pas de me parler de la joie qu'il allait avoir de revoir ses enfants. La veille de notre arrivée dans son port de débarquement, on lui a annoncé que la compagnie avait décidé qu'il serait plus économique de le faire débarquer dans un autre port, quelques jours plus tard. Pour gagner quelques dizaines d'euros sur le prix d'un billet d'avion, l'homme était plongé dans le désespoir. J'ai aussi vu, à deux occasions différentes, un marin, toujours très peu gradé, se faire humilier par des remontrances faites « en public » devant ses co-

équipiers. Justifiée ou pas, une correction devrait être donnée, quand c'est possible, hors du regard des autres membres de l'équipage, sans provoquer leurs sourires ou l'amusement des officiers. D'où l'importance pour le visiteur de navires de trouver le temps de discuter avec les marins, de les faire brièvement sortir de l'ambiance renfermée de leur quotidien où ils ne peuvent, ou ne veulent, pas se confier aux autres. Il y a d'autres causes de stress ; nous sommes passés par la Mer Rouge et la zone, toujours grandissante, de piratage. Toutes les précautions étaient prises, bien que sur un énorme porte-conteneurs, les risques d'attaque étaient faibles. Mais ceci augmentait considérablement le travail de l'équipage : dédoublement des quarts (donc moins de repos), installation des moyens anti-abordages, interdiction de se promener sur les ponts sans raison justifiée (risque de servir de cible) et navigations tous feux éteints. Certains marins passent par cette zone plusieurs fois par an et un certain stress est inévitable, surtout sur les petits cargos facilement abordables. Sur un des navires, la compagnie avait installé un ordinateur avec Internet par satellite pour l'utilisation des marins 24/24. Quel bonheur pour eux, ils m'avaient tous dit, que la possibilité de communiquer avec leur famille et enfants, avait rendu le voyage beaucoup plus supportable. Il paraît que c'est une installation coûteuse, bien que noyée dans la masse des autres coûts, ça doit être minime, mais le retour sur le moral de l'équipage, est hors de prix. Que d'autres compagnies s'en servent d'exemple ! J'espère faire d'autres voyages « en cargo », on ne s'habille pas pour dîner, on peut regarder les baleines..., on ne fait/défait pas sa valise toutes les 5 minutes, on peut profiter des paysages de la mer, sans être appelé au loto, bal masqué etc... et on partage la vie des gens sympathiques et intéressants, qui nous amènent toutes les choses pour notre vie quotidienne, et dont les conditions de vie sont trop souvent ignorées par ceux qui s'en servent. Jill Simpson

